

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2020	TARIFS 2021	DATE D'EFFET	ACTE
AMENAGEMENT				01/01/2021	Décision n° 2020/240 du 23/11/2020
<p><u>TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE</u></p> <p>. Enseignes (S étant la surface de l'enseigne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 12 m² - 12 m² < S ≤ 20 m² - 20 m² < S ≤ 50 m² - S > 50 m² <p>. Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques (S étant la surface du dispositif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 50 m² - S > 50 m² <p>. Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques (S étant la surface du dispositif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 50 m² - S > 50 m² 					
	Le m ²	0,00 €	0,00 €		
	Le m ²	10,10 €	10,10 €		
	Le m ²	20,20 €	20,20 €		
	Le m ²	40,40 €	40,40 €		
	Le m ²	20,20 €	20,20 €		
	Le m ²	40,40 €	40,40 €		
	Le m ²	60,60 €	60,60 €		
	Le m ²	121,20 €	121,20 €		